

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission Aucune donnée disponible

Date de révision Jan 17,2025 **Numéro de révision** 1

Canada / Français



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Rechargeable Li-ion Battery (Model:352538PN2)

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 1835627

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée PILES AU LITHIUM IONIQUE

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial Chongqing VDL Electronics Co.,Ltd.

Adresse Building 1-4, Puli Industrial New Area, Zhaojia Street, Kaizhou District, Chongqing, China

Téléphone Phone:0755-29961201
Fax:755-29799608

Courriel 2355313419@qq.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise 0755-29961201

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Il s'agit d'une batterie. En cas de rupture :.



Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Danger

Mentions de danger

Il s'agit d'une batterie. En cas de rupture .:

Nocif en cas d'ingestion

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Susceptible de provoquer le cancer

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

Yeux

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue

112.3 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

88.4 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

101.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

112.3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

112.3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

112.3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Lithium Cobalt Oxide (CoLiO2)	12190-79-3	37.7	-	-
Graphite	7782-42-5	15.6	-	-
Phosphate(1-), hexafluoro-, lithium	21324-40-3	10.2	-	-
Cuivre	7440-50-8	9.6	-	-
Aluminium	7429-90-5	9.5	-	-
Carbonate de propylène	108-32-7	2.8	-	-

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Des premiers soins sont à administrer lors de la rupture d'une batterie sans entretien. En cas de rupture:

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. En

	cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Attention! Matière corrosive. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
Autres informations	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.
<u>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</u>	
Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	En cas de rupture: Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
--	---

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.
--------------------------	---

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWA _{EV}	Québec
Lithium Cobalt Oxide (CoLiO ₂) 12190-79-3	TWA: 0.02 mg/m ³	TWA: 0.02 mg/m ³	TWA: 0.02 mg/m ³	TWA: 0.02 mg/m ³
Graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³
Phosphate(1-), hexafluoro-, lithium 21324-40-3	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³
Cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³
Aluminium 7429-90-5	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 1.0 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

Autres directives relatives à l'exposition Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992). Consulter la section 15 pour les paramètres nationaux de contrôle de l'exposition.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Écran de protection du visage.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide contenant un solide; Solide

Aspect Solide **Odeur**

Neutre

Couleur Aucun renseignement disponible

Seuil de perception de l'odeur Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point de fusion / congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz) connu	Aucune donnée disponible	Aucun
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Limite inférieure
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Not available.	

Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	6000	

Autres informations

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.
Matières incompatibles	Acides. Bases. Agent oxydant.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit	Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis En cas de rupture:
Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif par inhalation. (sur la base des composants). L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'inhalation de substances corrosives peut entraîner un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être mortel.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Corrosif. (sur la base des composants). Provoque des brûlures. Peut être nocif par contact

cutané.

Ingestion

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des brûlures. (sur la base des composants). L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut provoquer une douleur de brûlure grave dans la bouche et l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La tension artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent apparaître près de la bouche. Un gonflement de la gorge peut entraîner un essoufflement et une suffocation. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Toux ou respiration sifflante.

Mesures numériques de la toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	497.20 mg/kg
ETAmél (cutané)	2,678.60 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

- 112.3 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
- 88.4 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 - 101.1 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 - 112.3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 - 112.3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 - 112.3 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Lithium Cobalt Oxide (CoLiO2)	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5.05 mg/L (Rat) 4 h
Graphite	-	-	> 2000 mg/m ³ (Rat) 4 h
Carbonate de propylène	= 29000 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Risque de lésions oculaires graves. Provoque des brûlures.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Lithium Cobalt Oxide (CoLiO2) 12190-79-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérigène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérigène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérigène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. .

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Cuivre	96h EC50: 0.031 - 0.054 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h EC50: 0.0426 - 0.0535 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96h LC50: = 1.25 mg/L (Lepomis macrochirus) 96h LC50: 0.0068 - 0.0156 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: < 0.3 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 0.112 mg/L (Poecilia reticulata) 96h LC50: = 0.052 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96h LC50: = 0.3 mg/L (Cyprinus carpio) 96h LC50: = 0.2 mg/L (Pimephales promelas) 96h LC50: = 0.8 mg/L (Cyprinus carpio)	-	48h EC50: = 0.03 mg/L
Carbonate de propylène	72h EC50: > 500 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	96h LC50: = 5300 mg/L (Leuciscus idus) 96h LC50: > 1000 mg/L (Cyprinus carpio)	EC50 > 10000 mg/L 17 h	48h EC50: > 500 mg/L

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Log Poctanol/eau
Carbonate de propylène	0.48

Mobilité Aucun renseignement disponible.



Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note :	Le transport de piles/batteries au lithium primaires est réglementé par l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Association du Transport Aérien International, le Code maritime international des marchandises dangereuses et le département américain des Transports. Les batteries doivent satisfaire les critères suivants d'expédition : Les expéditions aériennes doivent satisfaire les exigences indiquées dans la disposition particulière A45 du règlement sur les matières dangereuses de l'Association du Transport Aérien International. 2. Satisfaire les exigences du département américain des Transports indiquées dans l'article 49 CFR 173.185.3. Le transport de batteries primaires au lithium est interdit à bord des avions de passager. Consulter le registre fédéral du 15 décembre 2004 (Hazardous Materials; Prohibited on the Transportation of Primary Lithium Batteries and Cells Aboard Passenger Aircraft; Final Rule) Les batteries au lithium expédiées comme « Batteries au lithium », « Batteries au lithium emballées avec un équipement » ou « Batteries au lithium contenues dans un équipement » ne peuvent être classées comme « marchandise dangereuse » lorsqu'elles sont expédiées conformément à la « disposition particulière A45 de l'IATA-DGR » ou la « disposition particulière 188 du code de l'OMI-IMDG »
---------------	---

<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>DOT</u>	NON RÉGLEMENTÉ
Nom officiel d'expédition	NON-REGULATED
Classe de danger	N/A
Numéro du guide des mesures d'urgence	147
<u>MEX</u>	Non réglementé
<u>OACI</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
Nom officiel d'expédition	NON REGULATED
Classe de danger	N/A
Code ERG	9F
<u>IMDG/IMO</u>	Non réglementé
Classe de danger	N/A
EmS-N°	F-A, S-I
<u>RID</u>	Non réglementé
<u>ADR</u>	Non réglementé
Code de restriction en tunnels	(E)
<u>ADN</u>	Non réglementé



15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par

Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date de révision 18-July-2023

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique

